

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 25 septembre 2023 sur ses activités du 29 août au 25 septembre 2023

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions et postulats font l'objet de documents séparés.

Sous la loupe

Nouvelle loi sur la protection des données entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023

A partir du 1^{er} septembre 2023, les données personnelles des personnes physiques sont régies par des règles plus strictes en Suisse. La Loi cantonale sera adaptée pour être en adéquation avec la loi fédérale dans les prochains mois. Principales modifications : les données génétiques et biométriques ont été ajoutées à la liste des données personnelles sensibles. Les entreprises doivent désormais tenir compte des principes de protection des données dès la conception des traitements et des applications. Le devoir d'informer les personnes concernées de manière adéquate de toute collecte de données a également été renforcé.

La Ville de Renens nommera un.e Data Protection Officer (délégué.e à la protection des données) ainsi qu'une cellule de trois à cinq personnes chargées de mettre en œuvre la conformité au règlement sur la protection des données. Ces personnes recevront une formation spécifique, ainsi que le personnel administratif communal.

Décisions prises et dossiers suivis par la municipalité

- Organisation, en partenariat avec l'ECAL, l'EPFL, InnoVaud, la HEIG-VD et l'Unil de **l'Innovation by Design Challenge** durant la semaine de la Global Entrepreneurship Week. Un appel à projets a été lancé pour constituer des équipes de start-ups et de designers afin qu'ils collaborent durant le challenge. La Ville de Renens remettra trois prix d'une valeur totale de CHF 12'000.- lors d'une soirée le 15 novembre, à laquelle les membres du Conseil communal sont également conviés ;
- Pris acte de l'édition du flyer « **ping:pong, accompagner l'entrée à l'école de son enfant** en 8 rencontres de parents ». Organisées de décembre 2023 à juin 2024, ces rencontres à thèmes menées par une animatrice et une enseignante, permettent aux parents d'échanger avec d'autres parents dont l'enfant débute sa scolarité. Ce programme est proposé en collaboration avec l'Etablissement primaire de Renens-Est et l'association *a:primo* ;
- Pris acte de la date du 30 novembre pour la coupe d'un **sapin de Noël** dans les bois de Bottens par le président du Conseil communal, une tradition vieille de 50 ans entre les communes de Bottens et Renens. Le sapin est destiné à orner la Place du Marché durant les fêtes de fin d'année ;
- Reconstruction de la **passerelle enjambant la Mèbre** entre le bois Cola et le quartier des Noutes de Crissier, qui a été détruite par la chute d'un arbre ce printemps. Ces travaux seront entrepris par le centre de formation forestière du Mont-sur-Lausanne et les coûts de l'ouvrage pris en charge conjointement par les deux communes ;

- Octroi du permis de construire en faveur de CADouest concernant le raccordement au **chauffage à distance** d'un nouveau tronçon sur la rue de Lausanne, au niveau de l'avenue du Château ;
- Acceptation du programme du **Mini-PIC** permettant de poursuivre entre 2024 et 2027 les projets d'intégration dans les domaines de l'information et conseil, de l'aptitude à la formation et employabilité, ainsi que de la petite enfance et du vivre ensemble. Ces projets sont pris en charge financièrement conjointement par le Canton et par la Ville ;
- Adjudication des travaux de rénovation de **l'éclairage public** dans le cadre du préavis N° 19-2022 à l'avenue de Saugiaz et du 1^{er}-Mai ;
- Allocation d'un don à la Ville de **La Chaux-de-Fonds** pour l'achat de trois arbres dans le cadre de l'opération d'aide lancée suite aux intempéries du 24 juillet 2023. On estime à 1'500 le nombre d'arbres à replanter et la réhabilitation des parcs publics nécessitera des ressources considérables.

Bon à savoir

- La vente de **billets subventionnés** par la Ville reprend pour la Saison 2023-24 du Théâtre Kléber-Méleau **TKM**. En effet, 10 billets pour chaque représentation du TKM (hormis « Balades des colporteurs ») sont à disposition des Renanaises et des Renanais au prix de CHF 5.- l'unité. Toutes les infos sur www.renens.ch/tkm ;
- La Bibliothèque interculturelle **Globlivres** fêtera ses 35 ans le samedi **30 septembre** et elle proposera un buffet du monde et des animations. Toutes les infos sur www.globlivres.ch ;
- La **revue des sapeurs-pompiers** du SDIS Malley se déroulera de 9h à 16h30 le samedi **7 octobre** devant leur caserne à la rue de l'Avenir 4 à Renens. L'occasion de découvrir leurs équipements et activités !
- La 2^e **conférence** du cycle porté par le Service intercommunal des énergies SIE SA sur la **transition énergétique** se tiendra le mardi **10 octobre** à 18h30 à Crissier. Elle traitera du solaire photovoltaïque et thermique. Ces conférences gratuites peuvent être suivies sur place ou en ligne. Infos et inscription sur www.sie.ch/transition-energetique ;
- Une **journée des associations** sera organisée le mercredi **11 octobre** dès 13h15 à la Salle de spectacles. Des ateliers seront proposés aux membres des associations de Renens et de l'Ouest lausannois pour leur fournir des ressources utiles à leur pratique bénévole. Renseignements et inscriptions auprès du secteur Intégration au 021 632 77 75 ;
- Le traditionnel **vide-grenier** d'automne aura lieu le samedi **14 octobre** de 9h à 16h à la promenade de Verdeaux. Pour la première fois cette année, il ne sera pas nécessaire de s'inscrire pour tenir un stand. Venez donc chiner sous les arbres ! ;
- L'inauguration du **parc de la Rose rouge** réaménagé aura lieu le **1^{er} novembre**. Ce sera l'occasion d'y planter l'arbre des naissances célébrant tous les enfants nés à Renens en 2022, en présence de leurs parents. Des animations ainsi qu'un goûter seront proposés aux enfants.